



ASSOCIATION DES PARENTS

Crèches, Jardins d'Enfants & Garderies – Bruxelles

14 avril 2020

Position de l'Association des Parents (AdP¹) sur les Ecoles Européennes à Bruxelles

Alors que l'Etat Belge vient de confirmer le site d'Evere comme site temporaire pour une future école européenne à Bruxelles, l'AdP souhaite partager sa position quant aux éléments à prendre en compte, selon elle, afin d'optimiser l'utilisation de ce nouveau site :

- L'AdP voit certains avantages à avoir des sites dédiés à des cycles maternel/primaire d'une part, et au cycle secondaire, d'autre part. Il est néanmoins primordial dans le choix de ces sites de prendre en compte l'infrastructure existante ainsi que leur adéquation avec le cycle qu'ils devront accueillir (par exemple, pour le cycle secondaire, l'accessibilité du site par les transports en commun, le coût et la durée des travaux nécessaires à l'adaptation de l'infrastructure, etc.). A ce titre, le choix de Uccle comme site de cycle secondaire ne paraît pas adéquat : le bâtiment des maternelles vient d'être rénové et le site bénéficie d'une mauvaise connexion des transports en commun, pour ne citer que ceux-ci. L'AdP suggère vivement de considérer le site d'Ixelles comme site de cycle secondaire.
- Les écoles devront toutes être équipées et/ou adaptées aux cycles qu'elles hébergeront. Ceci inclut le nombre de salle de classe et leurs équipements, les sanitaires, les espaces extérieurs (cours, parking de bus, terrains de sport, etc.) et espaces intérieurs communs (réfectoire, bibliothèque, cafétérias, étude, laboratoires, etc.). Il va s'en dire qu'aucune école ne doit offrir un cadre moindre par rapport aux autres sites. En particulier, le site temporaire d'Evere construit de préfabriqués doit offrir le même niveau que les autres sites.
- L'ouverture d'un nouveau site et la séparation des cycles maternel/primaire et secondaire doivent impérativement s'accompagner d'une réflexion plus large sur la rationalisation de l'usage de l'infrastructure future et existante. En effet, dans le contexte actuel du manque drastique de place dans les écoles de Bruxelles, il faut saisir cette opportunité pour pouvoir modifier les sections linguistiques présentes sur chaque site afin de rationaliser la présence des sections lorsqu'elles sont présentes sur plusieurs sites existants. Certaines classes pourraient ainsi se voir regrouper afin de libérer un certain nombre de classes sur les sites existants. Si ceci ne peut être mis en œuvre, l'AdP pense qu'il est essentiel de permettre au moins les transferts d'élèves, au sein d'une même section linguistique, d'une classe en surnuméraire d'un site vers une classe en sous-effectif d'un autre site.

Par ailleurs, la création de site(s) secondaire(s) est une vraie opportunité si dans le cycle du secondaire les « petites sections linguistiques » sont regroupées afin de pouvoir offrir un champ plus large d'options à ces élèves.

¹ AdP, association représentant les parents des futurs élèves des Ecoles Européennes de Bruxelles

- Avant l'ouverture du site, les parents dont les enfants se verront attribuer une place sur le site d'Evere doivent avoir la garantie de la qualité du site (voir point ci-dessus) ainsi qu'une visibilité sur le ou les sites où leurs enfants suivront leurs scolarités jusqu'à la S7.
- Enfin, pour les élèves déjà inscrits sur le site de Berkendael, l'AdP souligne que, lors de leurs inscriptions, il leur avait été plusieurs fois dit qu'ils seraient à même 1/d'indiquer une préférence pour le site où leur enfant continuerait le cycle de secondaire, et 2/de transférer en même temps les fratries. Si Berkendael devait devenir le site des cycles maternel/primaire associé à Uccle/Ixelles pour le secondaire, ces garanties doivent être conservées pour les élèves déjà inscrits.

Pour conclure, l'AdP souhaite réitérer sa demande d'être associée systématiquement aux discussions et décisions liées à la 5ème école, étant l'unique association de parents représentant les intérêts des parents des futurs élèves des écoles européennes à Bruxelles.